



**LE HANDICAP  
TOUS CONCERNÉS**

## **Handicap : vos droits**

Transcript de l'infographie

---

### **Votre accès à l'emploi est facilité**

- 1 Aménagement des épreuves des concours
- 2 Recrutement direct possible par la voie contractuelle

### **Votre travail est organisé en fonction de votre handicap**

- 1 Horaires adaptés
- 2 Temps partiel de droit
- 3 Aménagement du poste de travail

### **Votre carrière professionnelle est adaptée**

- 1 Priorité pour les mutations, détachements et mises à disposition
- 2 Possibilité de départ anticipé à la retraite dès 55 ans
- 3 Droit à des formations adaptées au handicap

### **Connaissez-vous ces autres possibilités ?**

- 1 Mise à disposition d'une assistance humaine
- 2 Bonification des chèques vacances
- 3 Aide aux frais de déménagement

### **Quelques chiffres**

**1 427 bénéficiaires de l'obligation d'emploi** ont obtenu un aménagement de leur poste de travail (mobilier, matériel informatique, étude ergonomique...).

**842 agents en situation de handicap** ont été accompagnés par un auxiliaire dans l'exercice de leur activité professionnelle.

**808 travailleurs handicapés** ont reçu des aides afin d'améliorer leurs conditions de vie (transports domicile-travail, prothèses...).